

N°32 – 18^e année

Juin 2024

ISSN 1993-3134

À H Ñ H Ñ



REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

**Laboratoire de Recherche sur la Dynamique
des Milieux et des Sociétés**

Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société

UNIVERSITE DE LOME - TOGO

<https://ahoho.net/>

Àhṣhṣ

Àhṣhṣ : que signifie ce vocable et pourquoi l'avoir choisi pour désigner une revue scientifique ?

Le mot ahṣhṣ prononcé àhṣhṣ, à ne pas confondre avec ahṣhlō, désigne en éwé le cerveau, au propre et au figuré, et aussi la cervelle. Il appartient au champ analogique de súśú "pensée", "idée" ; anyásā "intelligence" "connaissance". Anyásā désigne également la bronche du poisson.

Dans les textes bibliques, anyásā est mis en rapport synonymique avec núnya "savoir".

Mais pour exprimer le savoir scientifique, et la pensée profonde profane, on utiliserait Àhṣhṣ. Voilà pourquoi le vocable a été retenu pour nommer cette Revue de Géographie que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie se propose de faire paraître annuellement.

La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit d'organes de publication spécialisés en géographie dans les universités francophones de l'Afrique subsaharienne.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde de concurrence et d'évaluation et le milieu de la recherche scientifique n'est pas épargné par ce phénomène : certains pays africains à l'instar des pays développés, évaluent la qualité de leurs universités et organismes de recherche, ainsi que leurs chercheurs et enseignants universitaires sur la base de résultats mesurables et prennent des décisions budgétaires en conséquence. Les publications scientifiques sont l'un de ces résultats mesurables.

La publication des résultats de la recherche (ou la transmission de l'information ou du savoir est la pierre angulaire du développement de la culture technologique de l'humanité depuis des millénaires : depuis les peintures rupestres d'animaux (destinées peut-être à la formation des futurs chasseurs ou à honorer un projet de chasse) en passant par les hiéroglyphes des Egyptiens jusqu'aux dessins et écrits de Léonard de Vinci (les premiers rapports techniques). L'apparition de techniques d'impression bon marché a induit une croissance explosive des publications, et une certaine évaluation de la qualité était devenue nécessaire. Les sociétés savantes ont commencé à critiquer les publications, qui étaient souvent sous forme manuscrite et lues en public ; ce procédé est la version ancestrale de l'évaluation que nous pratiquons de nos jours. Aujourd'hui, une publication électronique multimédia accessible par un hyperlien, comportant un code exécutable et des données associées, peut être évaluée par toute personne au moyen d'un commentaire en ligne.

Le fait d'extérioriser les concepts de l'esprit des chercheurs et enseignants universitaires, de les consigner par écrit (avec les résultats et observations qui y sont associés), permet une conservation posthume des travaux de ceux-ci et rend leurs résultats reproductibles et diffusables. Certains estiment que cette « conservation externe de la mémoire » est le signe distinctif de l'humanité.

C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2007 la revue Ahṣhṣ afin que chaque géographe trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Puisse sa parution être transmise au sein des enseignants et chercheurs du LARDYMES de génération en génération.

Professeur Koffi A. AKIBODE

À H S H S

Revue de Géographie du LARDYMES

publiée par le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé.

Directeur :

Tchégnon ABOTCHI, Professeur Titulaire, Université de Lomé

Secrétariat de rédaction :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Martin Dossou GBENOUGA**, Professeur Titulaire, Université de Lomé

Secrétariat administratif :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Koku-Azonko FIAGAN**, Maître de Conférences, Université de Lomé

Comité scientifique :

- **Jérôme ALOKO-N'GUESSAN**, Directeur de Recherche, Institut de Géographie Tropicale, Université de Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Maurice Bonaventure MENGHO**, Professeur Honoraire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Benoît N'BESSA**, Professeur Honoraire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Oumar DIOP**, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal
- **Odile Viliho DOSSOU GUEDEGBE**, Professeure Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Jean Bernard MOMBO**, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo, Gabon
- **Henri MONTCHO**, Professeur Titulaire, Université Zinder, Niger
- **Nébié OUSMANE**, Professeur Titulaire, Université à l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
- **Céline Yolande KOFFIE-BIKPO**, Professeure Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Paul Kouassi ANOH**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Arsène DJAKO**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Tchégnon ABOTCHI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Placide F. G. A. CLEDJO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo

- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Kossiwa ZINSOU-KLASSOU**, Professeure Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Toussaint VIGNINO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Bernard FANGNON**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Adrien DOSSOU-YOVO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Fidèle Marcellin ALLOGHO-NKOGHE**, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- **Médard NDOUTORLENGAR**, Professeur Titulaire, Université de N'Djaména, Tchad

Comité de lecture

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Ludovic Baïsserné PALOU**, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure de N'Djaména, Tchad
- **Délali Komivi AVEGNON**, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo
- **Vincent MOUTEDE-MADJI**, Maître de Conférences, Université d'ATI, Tchad
- **Dangnisso BAWA**, Maître de Conférences, Université de Lomé, Togo

A ces membres du comité scientifique et de lecture, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

Photo couverture _ *Ah̄h̄h̄* _ Juin 2024 : Vue partielle du marché aux fétiches d'Akodesséwa à Lomé (Togo)
(Crédit M. SOKEMAWU)

Copyright © reserved « Revue *À H Ñ H Ñ* »

Site Internet de la revue *Ah̄h̄h̄* : <https://ahoho.net/>

The journal is indexed in : SJIFactor.com, <https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

AVIS AUX AUTEURS

La *Revue Àh̄h̄h̄*, Revue de Géographie du LARDYMES (Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des « Sciences de l'homme et de la société ». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38^e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s)) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (300 mots au plus), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (problématique, objectifs, hypothèses compris), Approche méthodologique, Résultats et analyse des résultats, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques. Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1,5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

- **1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**
- **1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)**
- **1.1.1. Troisième niveau (Times 11 gras italique)**
- **1.1.1.1. Quatrième niveau (Times, 10 gras italique)**

2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 8 gras italique). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

3. Notes et références

- Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (K. Sokémawu, 2012, p. 251) ;
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Editions, Lieu d'éditions, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage.

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou de l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, France, 345 p.

BAKO-ARIFARI Nassirou, 1989, *La question du peuplement Dendi dans la partie septentrionale de la République Populaire du Bénin : Le cas du Borgou*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie, FLASH, UNB, Cotonou, Bénin, 73 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, France, 368 p.

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, France, 153 p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, France, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, France, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, Togo, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL)

NOTA BENE

- ✚ Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article
- ✚ Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
- ✚ Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2 45.
- ✚ En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.
- ✚ Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace entre les paragraphes.

4. Structuration de l'article

Introduction, Méthodologie (Approche), Résultats et analyses, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques.

Résumé

Dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

Introduction (A ne pas numéroter)

Elle doit comporter la problématique de l'étude (constat, problème, questions), les objectifs et si possible les hypothèses.

1. Outils et méthodes (Méthodologie/Approche)

L'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes.

2. Résultats et analyses

L'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article.

3. Discussion

La discussion est placée avant la conclusion. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Conclusion (A ne pas numéroter)

Le texte devra être saisi en Word et enregistré sous version 97/2003 puis envoyé par courriel à : revueahoho@yahoo.fr et yves.soke@yahoo.fr. La Revue *Àh5h5* reçoit les articles du 1^{er} mars au 31 juillet, des contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Un article accepté pour publication dans la Revue *Àh5h5* exige de ses auteurs, une contribution financière de 50 000 F CFA, représentant les frais d'instruction et de publication.

NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

N. D. L. R.

Sommaire

Youssoufou ADAM

Mobilité des acteurs dans l'espace transfrontalier Bénin-Niger p. 1-14

Tongnoma ZONGO

Politique publique de formalisation de la mine artisanale et bureaucratisation au Burkina Faso :
une cohabitation difficile ? p. 15-24

Moussa COULIBALY, Kpaka Sabine DIOBO Epse DOUDOU, Brahim Cisse

Géographie du paludisme dans la ville de Ferkessédougou (Nord de la Côte d'Ivoire) p. 25-39

Etienne PAKA

Espace médical et espace sanitaire dans un petit espace urbain dense (Bacongo, Brazzaville) p. 40-58

Raoul DJIMTA, Marcel B. FOURISSOU, Fatimé PAMDEGUE, Man-na DJANGRANG

Gestion de risque d'inondations dans la ville de N'Djamena au Tchad p. 59-76

Lucie NAMODJI, Théodore Tchékpo ADJAKPA, Franco-Néo Camus DJESSONOU

Stratégies d'adaptation des populations de la Commune de Birni N'Gaouré au Niger face aux
changements climatiques p. 77-90

ALLARAMADJI MOULDJIDE, BAOHOUTOU LAHOTÉ, Robert MADJIGOTO

Analyse des précipitations de la province du Logone Occidental au Sud-Ouest du Tchad par le
système d'information géographique p. 91-100

Mègnongon Clément Léopold BABADJIHOU, Toundé Roméo Gislain KADJEBIN

Dynamique de la population et sécurité alimentaire dans la commune d'Akpro-Misséré au Sud-
Est du Bénin p. 101-115

Nabine KOURPAI, Zakariyao KOUMOI, Padabô KADOUZA

Migrations rurales et dynamique de l'occupation du sol dans la plaine de Mô au Centre-Ouest
du Togo p. 116-127

Trépose NEINLEMBAYE

La communauté d'épargne et de crédit interne : outil d'autonomisation des femmes de la
commune de Koumra au Tchad p. 128-140

Marguerite KASSOGUE

Dynamique migratoire des dogons en direction de la ville de Bamako de 1950 à 2012 p. 141-154

Magloire DADOUM DJEKO, Khamis DJIMINGAR DJIBRINE, Christophe DJIKOLOUM DJIMTA

Risque pluviométriques et taux d'infestation du paludisme dans la commune de Moundou en
zone soudanienne du Tchad p. 155-167

Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Matthieu Ettien Afforo GUY

Enjeux socio-économiques de la Coupe d’Afrique des Nations (CAN) à Bouaké en Côte d’Ivoire **p. 168-180**

Mame Diarra DIOP, Aïdara Cherif Amadou Lamine FALL, Yancouba SANE, Kémo COLY

Facteurs et impacts de l’érosion hydrique dans la commune de Médina Sabakh (Centre-Ouest du Sénégal) **p. 181-196**

MOBILITÉ DES ACTEURS DANS L'ESPACE TRANSFRONTALIER BÉNIN-NIGER

Youssoufou ADAM

Docteur en Géographie

Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces
Frontaliers

Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise
Agricole/LaGREA

Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Mail : youfadam20@gmail.com

Résumé : L'Afrique de l'Ouest est le lieu d'importants déplacements de personnes qui se font à diverses échelles de l'espace régional. L'objectif général de la présente recherche est d'étudier la mobilité des acteurs dans l'espace transfrontalier Bénin-Niger. L'approche méthodologique adoptée s'articule autour de la collecte des données et informations, leur traitement et l'analyse des résultats. Un échantillon de 475 personnes a été enquêté et concerne les acteurs identifiés suivant la méthode du choix raisonné. Le traitement statistique a été fait à l'aide des logiciels Word et Excel 2019, et Arc Gis 10.9.

Les résultats de cette recherche ont montré que dans l'espace transfrontalier Bénin-Niger, les acteurs de la gouvernance sont regroupés en quatre (4) catégories : les acteurs locaux, nationaux, sous-régionaux et internationaux. L'analyse diagnostique de cette gouvernance a permis de mettre en évidence les enjeux socio-politiques, économiques et environnementaux. Cependant, plusieurs efforts sont faits malgré les contraintes d'ordre organisationnel, structurel, naturel et sociologique.

Il ressort des résultats que divers facteurs de mobilité sont liés à l'économie, à la culture, aux loisirs, aux études, aux soins de santé, etc. sont recensés. En effet, 65 % de déplacements sont dus aux activités socioprofessionnelles concernant les ouvriers agricoles qui travaillent dans les champs et plantations des Béninois. Il en ressort que 49% des Béninois séjournent sur la partie nigérienne de l'espace transfrontalier contre 51% des Nigériens sur l'espace béninois. Dans cet espace, les moyens de déplacement les plus utilisés sont des véhicules motorisés (35%), suivi de déplacement pédestre (28 %) avec pour contrainte majeure le développement de l'insécurité transfrontalière.

Mots-clés : Mobilité, espace transfrontalier, acteurs, Bénin, Niger.

MOBILITY OF PLAYERS IN THE BENIN-NIGER CROSS-BORDER AREA

Abstract : West Africa is the scene of major movements of people at various levels of the regional space. The general objective of this research is to study the mobility of actors in the Benin-Niger cross-border area. The methodological approach adopted revolves around data and information collection, processing and analysis of the results. A sample of 475 peoples was surveyed, including actors identified using the reasoned choice method. Statistical processing was carried out using Word and Excel 2019, and Arc Gis 10.9.

The results of this research showed that in the Benin-Niger cross-border area, governance actors are grouped into four (4) categories: local, national, sub-regional and international actors. The diagnostic analysis of this governance highlighted the socio-political, economic and environmental issues at stake. However, many efforts are being made despite organizational, structural, natural and sociological constraints.

The results show that various mobility factors related to the economy, culture, leisure, education, healthcare, etc. are identified. In fact, 65% of travel is due to socio-professional activities involving agricultural workers on Beninese fields and plantations. As a result, 49% of Beninese stay in the Niger part of the cross-border area, compared with 51% of Nigeriens in Benin. In this area, the most common means of travel are motorized vehicles (35%), followed by pedestrians (28%), the main constraint being the development of cross-border insecurity.

Keywords : Mobility, cross border area, stakeholders, Benin, Niger.

Introduction

La mobilité des populations fait partie intégrante du processus de la mondialisation (C. Wihtol de Wenden, 2016, p. 46). Les mouvements migratoires se sont massifiés depuis la fin du XX^{ème} siècle. Ils se diversifient et se reconfigurent non seulement entre le Sud et le Nord, mais aussi entre le Sud et le Sud, le Nord et le Nord, et la question des réfugiés ou des déplacés environnementaux côtoie celle des travailleurs tandis que leur légitimité est fragile, voire contestée politiquement. Les politiques internationales, européennes ou encore

nationales en matière de migration sont décalées par rapport à la réalité des flux. Elles font face aux opinions publiques et à l'absence de volontarisme des États pour affirmer la mobilité comme un droit humain traduit dans les faits ; ce qui oblige les États à repenser aussi les notions d'intégration et de citoyenneté.

Les migrations interrogent les dispositifs de contrôle frontaliers, puisque d'une part, les choix de fermeture et de contrôles renforcés ne diminuent pas les flux humains mais ont d'autre part, des conséquences pour les personnes en défaveur du droit (C. Wihtol de Wenden, 1999, p. 6). Les migrations, par l'altérité qu'elles impliquent, interrogent notamment les sociétés d'accueil du point de vue de la citoyenneté et des identités. Les travaux de A. Sayad (1991, p. 102) portant sur les travailleurs immigrés algériens en France au XX^{ème} siècle ont souligné sociologiquement les multiples et profonds paradoxes de l'immigration comme processus de déracinement et de dédoublement vécu (F. Fasquel *et al.*, 2004, p. 46), autant que comme catégorie sociale et politique indéfinie et polémique. Les populations allochtones interrogent les communautés « nationales », réelles et imaginées, dont les immigrés sont exclus du point de vue du droit politique, celui de la citoyenneté, autant que du point de vue identitaire. La réalité des migrations frontalières pendulaires cependant peut procéder d'une autre réalité migratoire et doit être interrogée en tant que telle (C. Bolzman et M. Vial, 2007, p. 91 et J. O. Igué et K. Zinsou-Klassou (2010, p. 79).

Pour G. Hamez, et F. Morel-Doridat (2017, p. 5), les frontières sont aussi le lieu de la contrebande (B. Sanou *et al.*, (2021, p. 92), de trafics illicites voire de comportements prohibés. La mobilité des populations à l'intérieur des frontières ouest africaines reste intense et principalement marquée par des acteurs d'ordres économique (emploi formel ou informel, agriculture, élevage, pêche, commerce), sociopolitique (guerres civiles, rebellions armées, tensions politico-ethniques), socioculturel (parenté, voisinage,

culture), religieux, éducatif (enseignement coranique, instruction-formation), sanitaire (recours aux soins). Elle se fait du milieu rural vers les villes et inversement, entre villes de taille semblable ou inégale. La mobilité, en Afrique de l'Ouest, se passe donc à différentes échelles allant du local au régional en passant par l'international et le transfrontalier.

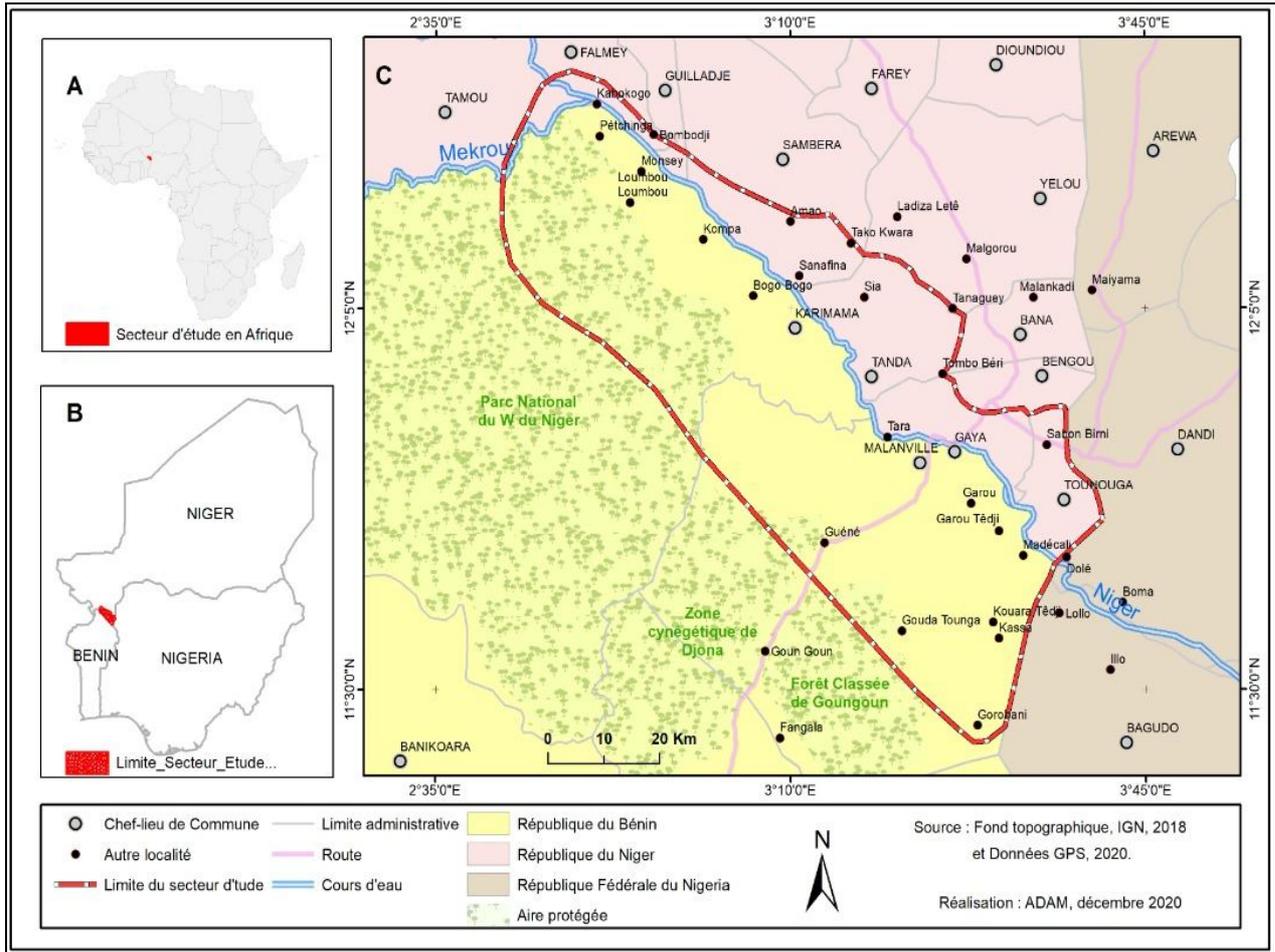
L'espace transfrontalier compris entre le Bénin et le Niger fait partie des « périphéries nationales » ouest africaines où existent de grandes possibilités d'échanges commerciaux entre pays voisins (E. Sougue, 2016, p. 1 et H. Mounkaila, 2010, p. 124). Ces périphéries nationales sont marquées également par de fortes solidarités entre les populations frontalières victimes de la partition coloniale, interprétée comme l'expression du refus de cette partition (O. J. Igué, 1995, p. 57). Elles impliquent donc l'existence d'un espace économique et social autonome qui se développe à proximité de deux ou plusieurs États voisins (O. J. Igué, 2006, p. 384-385). C'est un lieu de mobilités et de rencontres de peuples d'horizons divers, où, comme ailleurs en Afrique de l'Ouest, les peuples dépassent largement le cadre strictement étroit des États dont les frontières ont été tracées de manière arbitraire et artificielle au moment de la colonisation européenne puis consolidées après 1960 par les États nouvellement indépendants dans le cadre de la construction de l'État-nation. L'objectif général de la présente recherche est d'étudier la mobilité des acteurs dans l'espace transfrontalier Bénin-Niger.

1. Matériels et méthodes

1.1. Situation géographique du milieu de recherche

Le présent milieu de recherche couvre une superficie de 5163,60 km² et prend en compte, dans la partie béninoise, les communes de Karimama et de Malanville d'une part, et, dans la partie nigérienne les communes rurales de Tanda et de Tounouga et urbaine de Gaya d'autre part (Figure n°1).

Figure n°1 : Situation géographique du milieu de recherche



Le milieu de recherche est situé entre 2°35'0'' et 2°45'0'' de Longitude Est et, 11°29'0'' et 12°60' de Latitude Nord. La présence du fleuve Niger dans le secteur de recherche constitue un facteur important au développement des activités économiques.

1.2. Collecte des données

La collecte des données du terrain a été possible grâce aux questionnaires, à la grille d'observation et au guide d'entretien administré aux autorités locales. La répartition des localités et personnes ayant fait objet d'enquête est présentée dans le tableau n°1.

Tableau n°1 : Répartition des personnes enquêtées par activité

	Activités socioprofessionnelles	Agriculteurs	Transporteurs	Éleveurs	Pêcheurs	Commerçants	Fonctionnaires	Apprenants	Artisans	Autres	Nombre total de personnes enquêtées
Bénin											
Localités	Malanville	10	25	00	05	10	05	05	05	10	75
	Djindè Gabi Tounga	00	00	00	05	00	00	00	00	00	05
	Kambowo Tounga	00	00	00	05	00	00	00	00	00	05
	Madécali	05	15	05	00	05	00	00	00	05	35
	Guéné	00	05	10	00	10	00	00	00	10	35
	Garou	10	10	15	05	10	00	00	00	05	55
	Iloua	05	10	05	00	10	00	00	00	05	35
	Karimama	05	05	10	05	00	00	00	00	05	30
	Monsey	10	10	10	05	05	00	00	00	00	40
	Birni Lafia	10	05	10	00	00	00	00	00	00	25
Niger											
Localités	Gaya	05	25	05	00	15	00	00	05	10	65
	Tanda	05	05	10	00	00	00	00	00	00	20
	Momboye Tounga	00	00	00	10	00	00	00	00	00	10
	Tounouga	10	05	10	00	00	00	00	00	05	30
	Gatawani Kaïna/Béri	00	00	00	10	00	00	00	00	00	10
Total	15	75	120	90	50	65	05	05	10	55	475

Source : D'après les résultats des travaux de terrain, janvier 2020.

Un total de 475 personnes enquêtées a été obtenu et concerne les groupes socioprofessionnels identifiés qui se déplacent dans l'espace transfrontalier dont 340 au Bénin et 135 au Niger. Ces effectifs retenus répondent aux critères démographiques de chaque secteur de recherche.

1.3. Traitement et analyse des résultats

Le traitement statistique a été fait à l'aide des logiciels Word et Excel 2019 après le dépouillement des fiches d'enquête. Les logiciels utilisés ont ainsi permis de générer les tableaux et les graphiques. Ainsi, ce traitement a été possible grâce aux formules ou indices. À cet effet, les sommes et moyennes arithmétiques ont été mises à contribution. Elles sont présentées par les formules suivantes :

$$S = \sum_{i=1}^n x_i \text{ et } M = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n x_i \text{ avec}$$

n , l'effectif total des personnes enquêtées ;

x_i , la somme de n individus enquêtés ;

S , la somme obtenue après calcul ;

M , la moyenne obtenue après calcul.

Ces calculs concernent entre autres : l'effectif des populations, les gains des transporteurs et commerçants des ports fluviaux communautaires.

Le nombre moyen de déplacement a été calculé afin d'analyser la fréquence des flux entre la ligne de démarcation de la frontière. Les données recueillies permettent de disposer pour le milieu de recherche d'un nombre total de personnes interrogées ainsi qu'un nombre total de déplacements. Le nombre moyen de déplacement est présenté par la formule suivante :

$$NMD = \frac{\sum_{i=1}^n D_i}{N} \text{ avec :}$$

NMD = Nombre moyen de déplacement ;

D = nombre de déplacements effectués par chaque individu dans chaque secteur de tirage ;

N = le nombre de personnes ayant effectué de déplacement.

2. Résultats

2.1. Facteurs de mobilité

Plusieurs facteurs motivent la mobilité des personnes et des biens dans un espace transfrontalier. Le redéploiement institutionnel a contribué à intensifier la mobilité grâce à la conjonction de plusieurs autres facteurs. Le cas de l'espace transfrontalier entre le Bénin et le Niger présente une spécificité marquée par l'homogénéité sociolinguistique de la population et par la présence du fleuve Niger à travers son bassin exploité de façon transversale par les mêmes peuples. En effet, les forts liens familiaux et socioculturels unissant les populations des différents territoires nationaux constituent un élément catalyseur de la mobilité. La dimension communautaire reste un élément fondamental de la mobilité dans cet espace.

L'analyse des résultats en milieu réel, montre que les facteurs de mobilité dans cet espace transfrontalier peuvent être regroupés en trois (3) catégories :

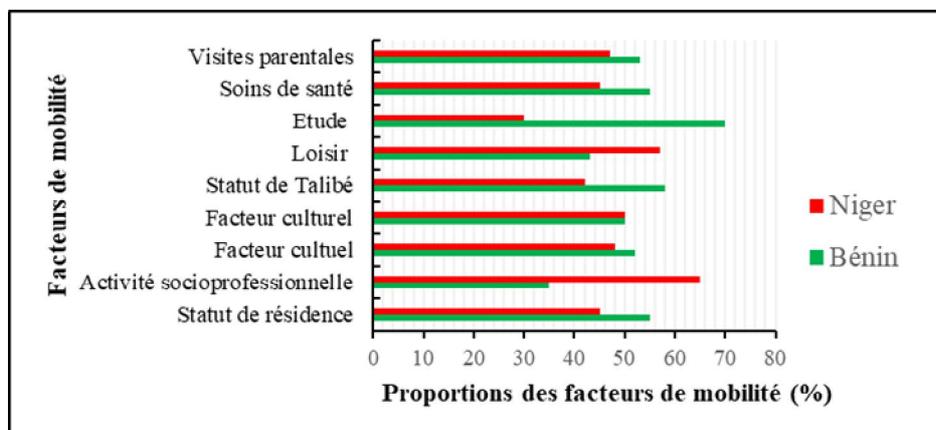
- les facteurs économiques qui mettent en exergue les activités socioprofessionnelles des populations traversant la ligne frontière ou se déplaçant à l'intérieur de l'espace. Le statut de résidence dans la mobilité

permet de connaître ceux qui se déplacent pour aller exercer leurs activités économiques en traversant la frontière. Elle prend en compte surtout les habitants de Malanville et/ou de Gaya qui traversent quotidiennement la frontière pour aller vendre les produits le matin et revenir le soir. De même, d'autres traversent la frontière (notamment le fleuve) pour aller cultiver de l'autre côté et revenir le soir ;

- les facteurs socioculturels sont relatifs aux déplacements à but religieux et qui prennent en compte les activités culturelles et culturelles communes à l'aire culturelle Dendi Ganda et Gourmantché. Aussi, faut-il noter le développement de la polygamie dans le milieu qui fait que parfois certains chefs de ménages font la navette régulière de part et d'autre de la ligne frontière pour rester avec la famille. Le statut de "talibé" qui constitue un phénomène récurrent dans l'espace en est un exemple où l'enfant est condamné à parcourir de longues distances à la recherche de sa nourriture ;
- les autres facteurs concernent les déplacements à des fins de distraction ou de loisirs, d'études et des soins de santé qui s'observent de plus en plus dans le milieu surtout avec la présence des sites écotouristiques dans le fleuve et aussi avec la présence des centres de formation professionnelle sur le métier de santé.

L'appréciation de ces mobilités est présentée par la figure n°2 selon les deux pays.

Figure n°2 : Proportions des facteurs de mobilité selon la nationalité



Source : Résultats des travaux de collecte, janvier 2020.

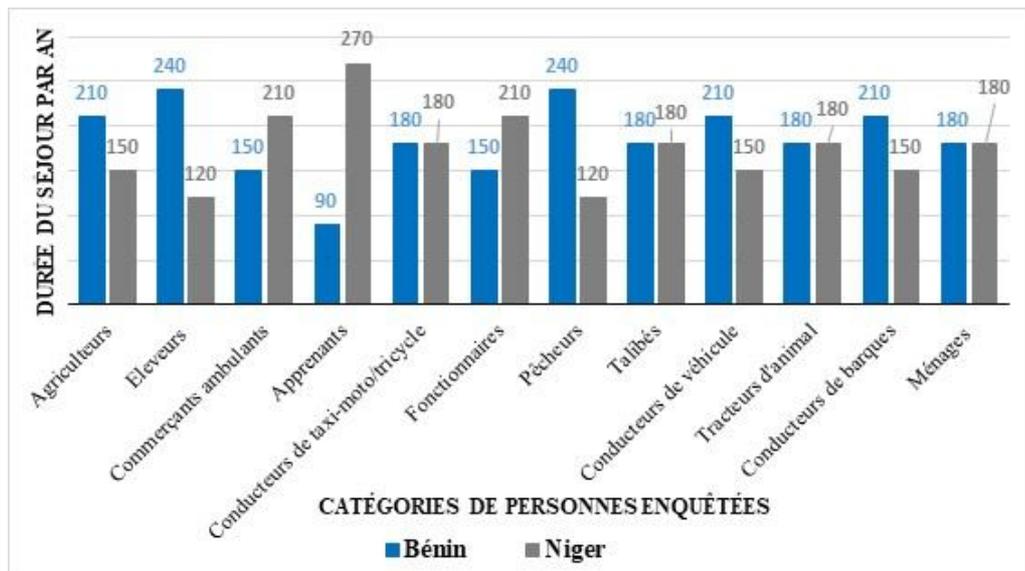
De l'analyse de la figure n°2, il ressort que tous les facteurs de mobilité transfrontalière s'observent dans les deux pays. En effet, du Bénin vers le Niger, les populations migrent plus pour des motifs d'étude (70%), de statut de talibé et de résidence, pour des raisons culturelles et pour des soins de santé. Ce dernier motif s'explique selon les populations enquêtées par le fait que les Nigériens sont plus hospitaliers et accueillants malgré quoi qu'en matière d'équipements et de logistiques, les centres de santé au Bénin soient plus équipés. Les 65% de déplacement pour des raisons d'activités socioprofessionnelles concernent plus des ouvriers agricoles qui travaillent dans les champs et plantations des Béninois. Il est également remarqué la forte présence des Nigériens dans le commerce des produits

manufacturés. Enfin, au niveau des loisirs, la forte mobilité des Nigériens vers le Bénin trouve ses origines dans les questions religieuses qui limitent les populations à certaines distractions. Il faut alors sortir de la commune urbaine de Gaya vers Malanville pour bien se distraire. Toutefois, l'homogénéité socioculturelle du milieu de recherche contribue à la similitude comportementale des faits sociaux et autres pratiques.

2.2. Facteurs de mobilité selon la durée du séjour

L'analyse de la mobilité à travers la durée du séjour permet d'apprécier les motifs de déplacement. Cette analyse a été faite pour un référentiel d'un an et selon chaque pays. Elle est présentée par la figure n°3.

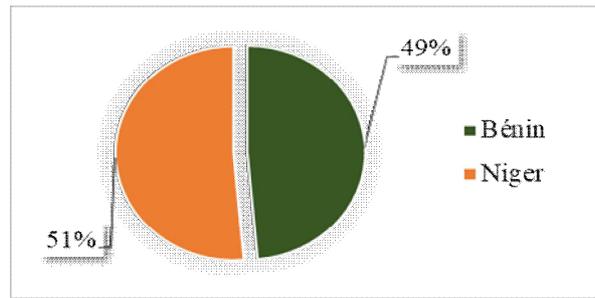
Figure n°3 : Durées de séjour selon les catégories de personnes enquêtées par pays



Source : Résultats des travaux de collecte, janvier 2020

L'analyse de la figure n°3 montre qu'il existe une différence remarquable entre le Bénin et le Niger par rapport à la durée de séjour des personnes dans le milieu de recherche. En effet, la durée moyenne de séjour au Bénin est de 185 et celle du Niger est de 175. Cela montre que la partie béninoise de l'espace transfrontalière enregistre plus de personnes que celle nigérienne et confirme l'hypothèse que les Nigériens migrent plus vers le Bénin pour mener des activités commerciales et travailler dans les exploitations agricoles. La durée du séjour des apprenants, des commerçants ambulants et des fonctionnaires

au Niger est plus importante et est respectivement de 270, 210 et 210 par an. Les fonctionnaires et apprenants sont des Béninois qui résident à Malanville et migrent vers Gaya dans les centres de formation en santé. La durée élevée du séjour au Bénin des Nigériens notamment les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs s'explique par la présence du besoin de la main d'œuvre agricole, des aires de pâture et aussi de la présence des rivières telles que la Sota, l'Alibori et le Mékrou qui accueillent les pêcheurs nigériens. La proportion de la durée du séjour dans ces pays est représentée par la figure n°4.

Figure n°4 : Proportions de la durée de séjour selon chaque pays d'accueil

Source : Résultats des travaux de collecte, janvier 2020.

De l'observation de la figure n°4, il ressort que 49% des Béninois séjournent sur la partie nigérienne de l'espace transfrontalier Bénin-Niger. Par contre, 51% des Nigériens enquêtés séjournent au Bénin. Ces proportions indiquent qu'il existe un mouvement important des populations nigériennes vers le Bénin. Cependant, des particularités liées à la situation géographique et à la dynamique économique de la commune urbaine de Gaya font que les habitants de la ville de Malanville se déplacent quotidiennement vers la ville de Gaya pour plusieurs motifs notamment économiques. Ce déplacement dans l'espace se fait à travers plusieurs moyens.

2.3 Modes/moyens de déplacement

Les modes de déplacement notés dans l'espace transfrontalier sont multiples et se font à pied, par traction animale et par les véhicules motorisés.

3.3.1 Déplacement pédestre

Ce mode de déplacement, le plus ancien et le plus utilisé (28 %), demeure et constitue le moyen le plus efficace dans la traversée des frontières. Il permet souvent d'échapper aux postes de contrôle des services de sécurité et des douanes. La planche n°1 présente les modes de déplacement pédestre dans le milieu de recherche.

Planche n°1 : Traversée des personnes à pied

Traversée du secteur PCJ-Pont du fleuve Niger par les "Talibés"



Traversée du PCJ de Malanville (Bénin)



Source : ADAM Y., vues prises en janvier 2020.

La planche n°1 montre qu'il existe des déplacements qui se font à pied dans l'espace transfrontalier. La photo (a) illustre le déplacement des enfants des écoles coraniques, communément appelés « talibés » entre Gaya et Malanville en provenance de Gaya, à la recherche de la nourriture et de l'argent. La photo (b) montre également la traversée pédestre des petits commerçants béninois ambulants qui vendent des produits divers et du thé sur leur chemin retour en

provenance des parking gros porteurs de Gaya.

3.3.2. Traction animale

La traction animale (20%) est également un mode de déplacement développé dans la zone sahélienne. Elle se fait grâce à plusieurs animaux dédiés pour tirer une charrette. La planche n°2 illustre quelques modes de déplacement par traction animale.

Planche n°2 : Traversée de la frontière par traction animale dans le milieu de recherche

Traversée de la voie bitumée Malanville-Gay
(RNIE 2)



Traversée de l'axe Bodjécali-Iloua
frontière Nigeria



Source : ADAM Y., vues prises en janvier 2020.

Pour faciliter le transport de leurs biens, les populations de l'espace transfrontalier utilisent les animaux munis d'une charrette. Ces animaux peuvent être des chameaux, des chevaux, des ânes et des bovins. Mais généralement, ce sont des ânes et des bovins qui sont les plus utilisés. Ils sont utilisés à titre personnel, non seulement pour le déplacement des produits agricoles et autres, mais également sous forme de taxi-moto pour assurer le transport des marchandises à titre de location.

3.3.3. Mode de déplacement par barques

Au niveau du fleuve Niger, d'intenses activités économiques sont développées. Il s'agit du maraîchage, de la pêche et du transport. Le développement des ports fluviaux communautaires communément appelés embarcadères a contribué à l'utilisation des barques motorisées ou non (17%). La planche n°3 présente les barques assurant la liaison entre plusieurs localités.

Planche n°3 : Barques assurant le déplacement des marchandises et de personnes

Embarquement d'une barque au port fluvial de Monè (Malanville, Bénin)



Embarquement de cabri au port fluvial de Monsey (Karimama, Bénin)



Source : ADAM Y., vues prises en janvier 2020.

Le transport fluvial a contribué au développement de l'usage des barques motorisées ou non. Ce mode de déplacement est très développé avec des déplacements réguliers de part et d'autre de la ligne frontière. Ces barques constituent un moyen de déplacement permettant de transporter plusieurs marchandises et des personnes pour effectuer de longues distances et même un

déplacement d'environ dix (10) minutes sur l'eau.

3.3.4. Mode de déplacement par des véhicules motorisés

Ce mode est constitué de tous les véhicules à moteur. Ils sont de deux, de trois et plus de quatre roues (Planche n°4).

Planche n°4 : Modes de déplacement par des véhicules motorisés traversant l'espace transfrontalier Bénin-Niger

Véhicule poids lourd chargé au marché de Gaya (Niger)



Bus de transport en commun au PCJ de Malanville (Bénin)



Tricycle assurant le transport de personnes entre Malanville-Gaya



Taxi-moto appelé ‘‘ kaabou kaabou’’ à Gaya (Niger)

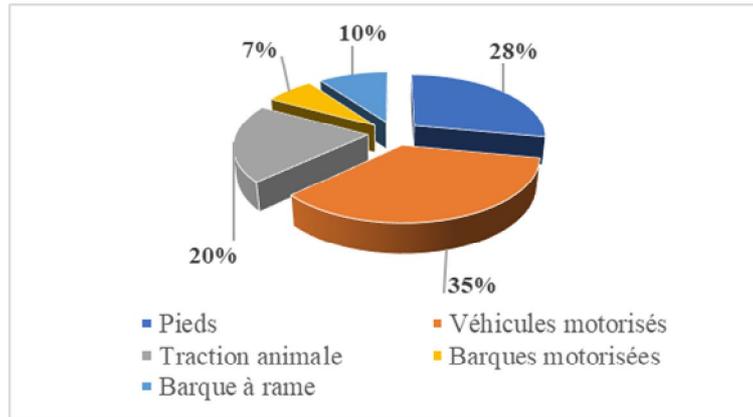


Source : ADAM Y., vues prises en janvier 2020.

Le déplacement motorisé (35%) est le mode de déplacement moderne et le plus utilisé qui assure le transport de personnes et de biens dans le milieu de recherche. Les véhicules poids lourds concernent ceux qui transportent les produits vivriers du milieu de recherche en direction de Niamey et ceux qui quittent la région de Maradi vers Malanville. D'autres véhicules poids lourds sont ceux qui transportent les produits manufacturés et pétroliers et qui quittent les ports de Cotonou et de Lomé vers la zone sahéenne. Les

véhicules de transport en commun de personnes sont ceux qui font la liaison entre les principales villes du Bénin, du Niger et du Togo. Les tricycles et les bicyclettes jouent un rôle de relai dans le mode de transport entre surtout les villes de Gaya et de Malanville et les autres localités du milieu. Il est à noter qu'il existe les véhicules à quatre (4) roues pour les déplacements personnels. L'utilisation de tous ces moyens de déplacement présente des proportions différentes (Figure n°5).

Figure n°5 : Proportions de déplacement selon les moyens de déplacement

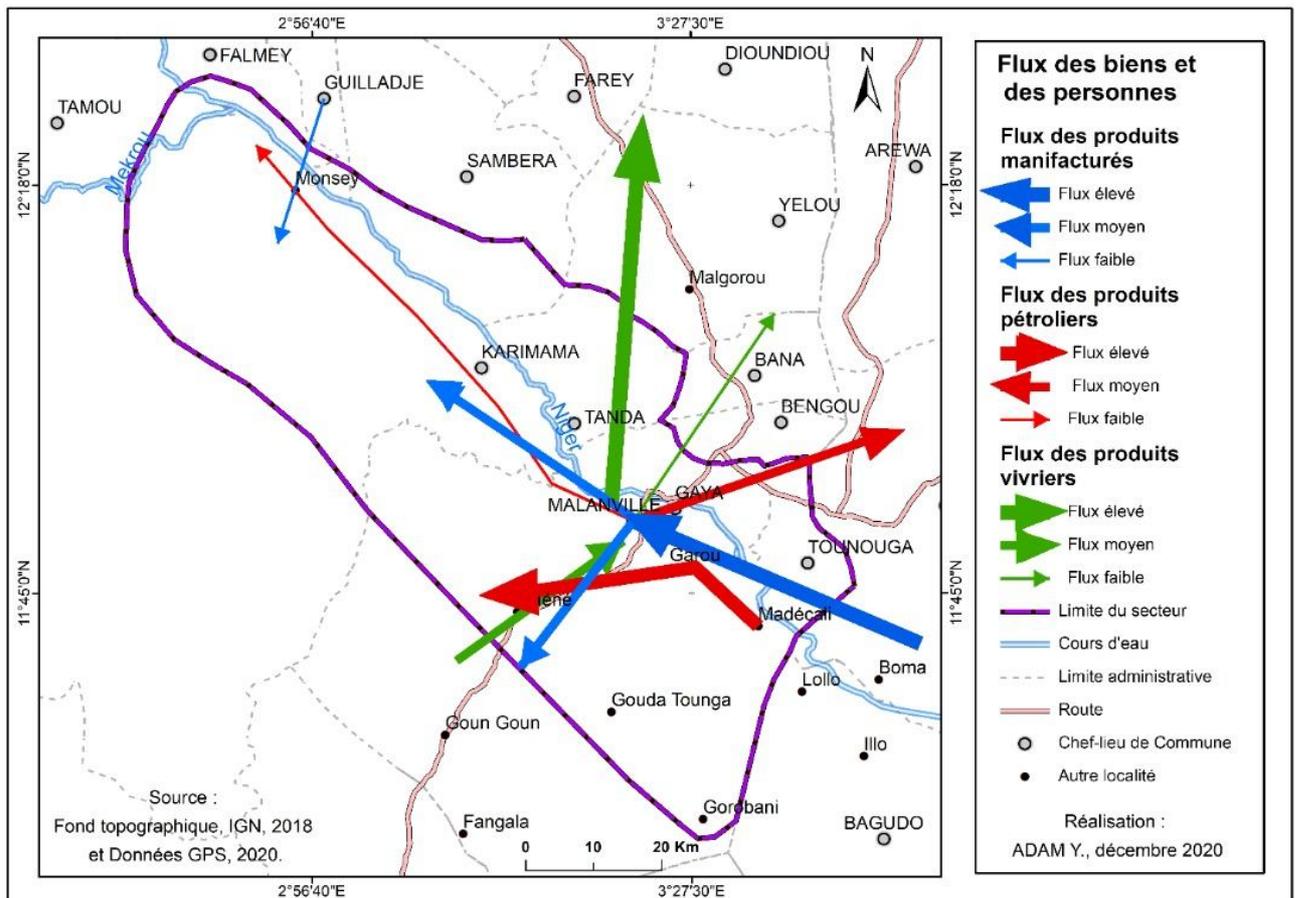


Source : D'après les résultats des travaux de collecte, janvier 2020.

L'observation de la figure n°5 montre que les moyens de déplacement dans le milieu de recherche sont très disproportionnés. Les véhicules motorisés sont les plus utilisés (35% des modes de déplacement) suivi de déplacement pédestre (28%). L'utilisation des barques représente 17% des modes de

déplacement. Cette proportion explique la présence du fleuve Niger qui constitue un canal de navigabilité économique et stratégique du milieu de recherche. L'appréciation de ces mouvements est matérialisée par la figure n°6.

Figure n°6 : Flux des personnes et des biens



L'analyse de la figure n°6 montre que le mouvement des produits d'échange est orienté dans les deux sens donc du Bénin vers le Niger et vice versa. Généralement, le Niger

reçoit du Bénin les produits vivriers. Toutefois, certains produits vivriers proviennent du Niger précisément de Maradi pour le haricot et de Dosso pour l'oignon. Des

produits manufacturés proviennent également du Niger. Il s'agit des produits agroalimentaires et des produits électroménagers ; de même que des produits vestimentaires. Ces produits pour la plupart, proviennent du Nigeria mais transitent par le Niger avant de se retrouver au Bénin. C'est le cas aussi des produits pétroliers. Aussi, certains Béninois de Pétchinga, de Monsey, de Goumboutchi, de Gafondou, de Bako Maka, etc., traversent-ils le fleuve Niger pour des activités commerciales et de soins de santé pour se retrouver dans les villages

nigériens tels que Déli, Tilawa, Boumba entre 200 m à 15 km sur le fleuve.

2.4. Nombre de déplacements par catégorie socioprofessionnelle

Afin d'apprécier les modes de déplacement, il a été nécessaire d'étudier le nombre moyen de déplacement à l'intérieur de l'espace transfrontalier. Cette appréciation a été faite en tenant compte des caractéristiques des moyens de déplacement, de façon mensuelle. Le tableau n°2 présente le nombre moyen mensuel de déplacement selon le mode de déplacement dans le milieu de recherche.

Tableau n°2 : Caractéristiques de modes de déplacement

Modes de déplacement	Nombre d'enquêtés	Nombre de jours par mois	Nombre de déplacements mensuels	Nombre moyen mensuel de déplacements
Pédestre	105	2*1*25	5 250	50
Véhicule à deux roues	110	2*5*29	31 900	290
Véhicule à trois roues	105	2*2*27	11 340	108
Véhicule poids léger	55	2*1*20	2 200	40
Véhicule poids lourd	45	2*3*12	3 240	72
Barques	40	2*2*4	640	16
Somme	460	-	54 570	576
Moyenne	-	19,5	9 095	96

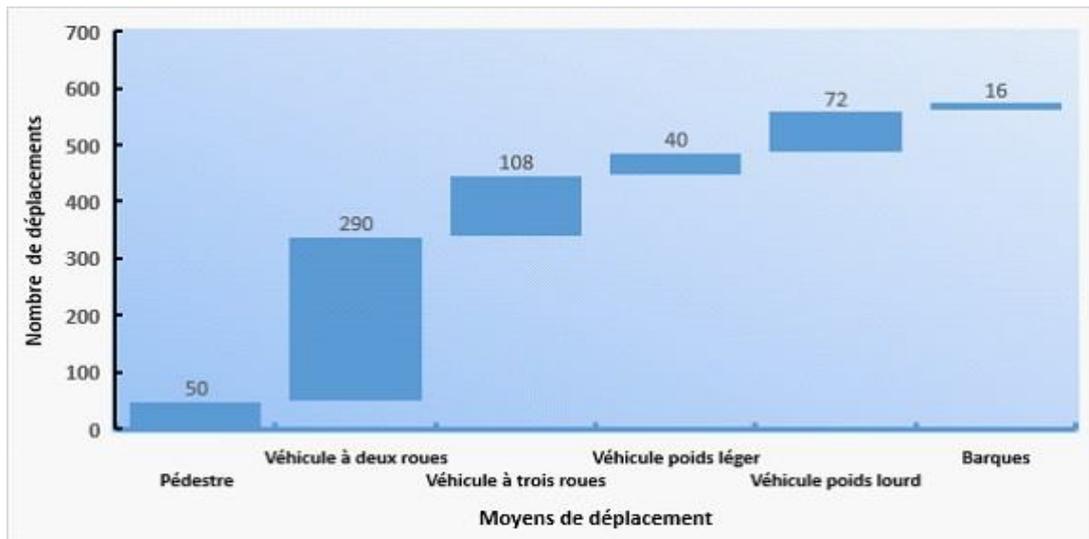
Source : D'après les résultats des travaux de collecte, janvier 2020.

L'analyse du tableau n°2 montre que la moyenne mensuelle de déplacement dans l'espace transfrontalier Bénin-Niger selon les modes de déplacement cités est de 96. Le nombre total de déplacements est de 54 570 pour une moyenne mensuelle de 576 selon les 475 personnes ayant fait l'objet d'enquête.

Il est à noter qu'aucun mode de déplacement ne se fait entièrement dans un mois. Il a été enregistré un nombre élevé au niveau des véhicules à deux roues à travers, les taxis

motos (29 jours au plus par mois). Le plus faible nombre de jour au cours du mois (4 jours) est enregistré au niveau des barques ; surtout les barques motorisées qui parcourent de longues distances en direction de Niamey et du Nigeria. Celles-ci font en moyenne un (1) voyage par semaine soit quatre (4) par mois. Cependant, cette moyenne cache les disparités inter modales présentées par la figure n°7.

Figure n°7 : Nombre moyen mensuel par mode de déplacements



Source : D'après les résultats des travaux de collecte, janvier 2020.

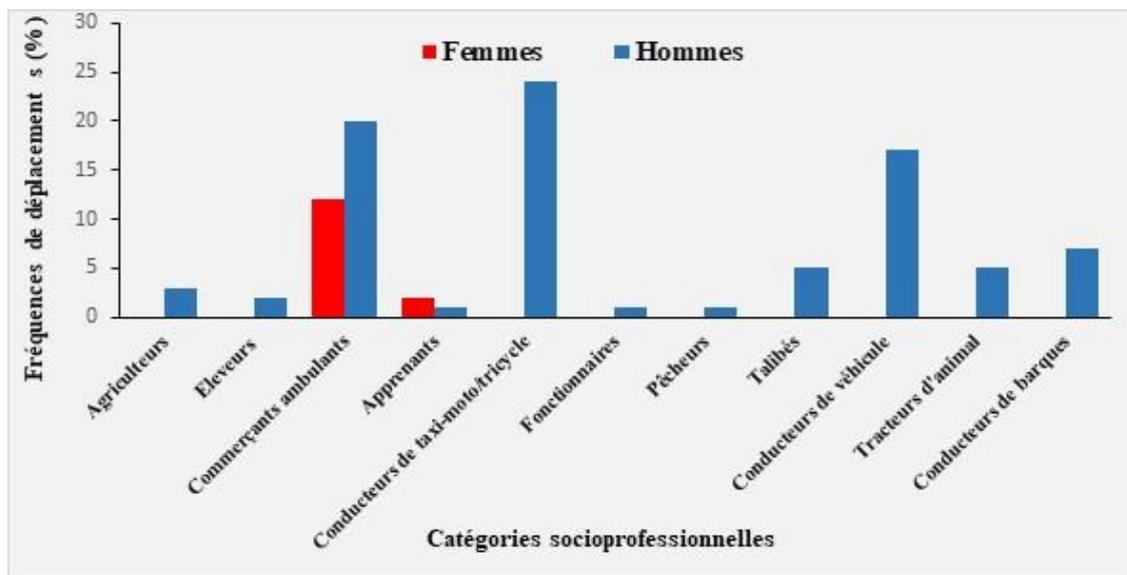
L'examen de la figure n°7 montre que, de tous les moyens de déplacement utilisés, seuls les véhicules à deux (2) roues effectuent un nombre important de déplacement dans l'espace transfrontalier Bénin-Niger (290 par mois). Cela se justifie par leur place dans la mobilité des personnes et des biens dans l'espace étudié.

Étant une zone transfrontalière, le milieu de recherche est très mouvementé grâce à la dynamique économique des villes de Gaya au Niger et de Malanville au Bénin. L'introduction de véhicules à trois (3) roues connaît de plus en plus une place de choix grâce à la charge utile qu'ils peuvent prendre

au-delà du transport de personnes. Quant au nombre de déplacements des véhicules poids lourds (72), il est lié à la présence de la RNIE2 qui constitue un axe principal, reliant le Bénin et le Niger, sur lequel les déplacements de véhicules en provenance du Bénin et de l'intérieur du Niger sont enregistrés.

Par ailleurs, l'analyse de déplacements a été faite, selon le sexe, afin d'apprécier les fréquences des déplacements liées aux hommes et aux femmes. La figure n°8 présente ces différentes fréquences selon les catégories socioprofessionnelles identifiées.

Figure n°8 : Fréquences de déplacements des catégories socioprofessionnelles selon le sexe



Source : D'après les résultats des travaux de collecte, janvier 2020.

L'analyse de la figure n°8 montre que parmi les catégories socioprofessionnelles identifiées, les femmes ne sont présentes que dans le commerce ambulants et les déplacements pour des raisons d'études respectivement 12% et 2%. Les conducteurs de tricycle/bicycle, les commerçants ambulants et les véhicules à quatre (4) roues et plus sont les plus dominants. Ils représentent 61%. Les fortes fréquences observées des catégories socioprofessionnelles résultent de la présence du PCJ qui est un canal par lequel 90% de flux se font à travers la frontière. De même, la juxtaposition des villes de Gaya et de Malanville constitue un facteur favorisant l'intensification de déplacement sur cet axe (RNIE2 et route nationale Gaya-Dosso).

3. Discussion

Plusieurs facteurs motivent la mobilité des personnes et des biens dans un espace transfrontalier. L'analyse des résultats en milieu réel, montre que les facteurs de mobilité dans cet espace transfrontalier peuvent être regroupés en trois (3) catégories : à savoir les facteurs économiques qui mettent en exergue les activités socioprofessionnelles des populations traversant la ligne frontière ou se déplaçant à l'intérieur de l'espace ; les facteurs socioculturels qui sont relatifs aux déplacements à but religieux et qui prennent en compte les activités culturelles et culturelles et les autres facteurs qui concernent les déplacements à des fins de distraction ou de loisirs, d'études et des soins de santé.

Les résultats similaires ont été obtenus par J. O. Igué et K. Zinsou-Klassou (2010, p. 79), R. Nkendah *et al.* (2012, p. 40), et A. D. D. Nassa (2005, p. 99) qui ont montré que l'étude des migrations dans les espaces frontaliers permet de mieux apprécier les différentes formes de relations socio-économiques qui se tissent dans les zones frontalières : relations de familles, de travail et d'affaires, etc. Pour ces auteurs, le phénomène migratoire s'amplifie sous l'effet de la différenciation plus poussée des politiques économiques menées par les États et des contraintes économiques. Aussi, B. Sanou *et al.* (2021, p. 91) et C. I. E. Quenum (2016, p. 263) ont-ils montré que dans le

secteur Gouandé-Mandouri, 86,66% de personnes traversent la frontière pour raison de commerce contre 6,67% des personnes qui traversent cette frontière pour motif de transport de marchandises et enfin 6,66% qui affirment traverser la frontière pour rendre visite aux parents.

Les modes de déplacement notés dans l'espace transfrontalier sont multiples et se font à pied, par traction animale et par les véhicules motorisés. Pour F. Fasquel *et al.*, (2004, p. 46), en analysant les enjeux transfrontaliers dans l'arrondissement de Dunkerque en France, ont montré que les modes de déplacements conseillés sont les modes les moins polluants et les moins consommateurs d'énergie notamment la marche à pied, le vélo, les transports collectifs pour les voyageurs, les transports ferroviaire et fluvial pour les marchandises.

H. Mounkaila (2010, p. 124), dans ses analyses sur la mobilité dans l'espace frontalier autour de l'île de Lété (Niger), a révélé que certains bergers passent la saison sèche avec leurs troupeaux dans le but, non seulement de fumer leurs champs, mais également de fuir, en fonction des années, les eaux qui envahissent les zones inondables (appelées fadama en dendi) pendant la période des crues.

Conclusion

La mobilité de personnes et de biens dans l'espace transfrontalier Bénin-Niger fait appel à plusieurs motifs mais l'homogénéité socioculturelle du milieu de recherche contribue à la similitude comportementale des faits sociaux et autres pratiques. Cet espace connaît une intense circulation humaine notamment le long des frontières étatiques. Les mobilités transfrontalières s'observent à différents niveaux, entre campagnes, entre villes, des campagnes vers les villes et inversement. Motivées essentiellement par des raisons d'ordre économiques, sanitaires, scolaires, socioculturelles et religieuses, les mouvements transfrontaliers de personnes présentent cependant des différences selon les pays.

Aujourd'hui, comme de par le passé, des mobilités transfrontalières, bien que

d'intensités différentes, existent entre le Bénin et le Niger. Les mobilités transfrontalières contemporaines reposent en partie, en plus de disparités frontalières, sur l'existence d'anciens courants migratoires entre ces pays et sur la forte solidarité intercommunautaire caractérisant les populations de l'espace transfrontalier bénino-nigérien.

Les modes de déplacement dans cet espace sont multiples et se font à pied, par traction animale et par les véhicules motorisés. Le moyen de déplacement le plus utilisé, est le véhicule à deux roues qui effectue plusieurs déplacements dans cet espace.

Références bibliographiques

- BOLZMAN Claudio, VIAL Marie, 2007, *Migrants au quotidien : les frontaliers. Pratiques, représentations et identités collectives*, Éditions Seismo, Sciences sociales et problèmes de société, Zurich et Genève, Suisse, 261 p.
- FASQUEL Frédéric, HASIAK Fabrice et SAUSSOL Jean-Noël, 2004, *Enjeux transfrontaliers : Arrondissement de Dunkerque*, Bordereau documentaire, phase I, France, 133 p.
- HAMEZ Grégory, Morel-Doridat Frédérique, 2017, *Les espaces frontaliers, des espaces à la marge ?* Presses Universitaires de Rennes (PUR), France, 14 p.
- IGUE John Ogunsoola et ZINSOU-KLASSOU Kossiwa 2010, *Frontières, espace de développement partagé*, Volume 8, Edition Karthala, Paris, France, 219 p.
- IGUE O. John, 1995, *Le territoire et l'État en Afrique : Les dimensions spatiales du développement*, Karthala Editions, Paris, France, 282 p.
- IGUE O. John., 2006, *L'Afrique de l'Ouest entre espace, pouvoir et société : Une géographie de l'incertitude*, Hommes et sociétés, Ed. Karthala, Paris, 555 p.
- MOUNKAILA Harouna, 2010, « Espace frontalier et appropriations territoriales : jeux et enjeux autour de l'île de Lété (Niger) », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, p. 121- 140.
- NASSA Dabié Désiré Axel, 2005, *Commerce transfrontalier et structuration de l'espace au nord de la Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat : Géographie, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, France, 336 p.
- NKENDAH Robert, AKO Edouard, TAMOKWE Bertrand, NZOUÉSSIN Chantal, NJOUPOUOGNIGNI Moussa, MELINGUI Estelle et Azeufouet Alain, 2012, « Le commerce transfrontalier informel des produits agricoles et horticoles », *Économie rurale*, p. 34-49.
- QUENUM Comlan Iréné Eustache, 2016, *Diagnostic et perspectives de l'aménagement du territoire dans le département du Couffo au Sud-Ouest Bénin*, Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/ UAC, Bénin, 368 p.
- SANOU Bakary, TONDRO MAMAN Abdou Madjidou, DAKOU Bio Sylvestre, ADAM Youssoufou et GIBIGAYE Moussa, 2021, « Enjeux Liés à la Traversée de la Frontière Bénino-Togolaise dans le Secteur Materi-Mandouri », *European Scientific Journal*, ESJ, 17 (42), p. 86-99.
- SAYAD Abdelmalek, 1991, « L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, Bruxelles », *Revue des sciences sociales du politique*, Vol.4, N°15, De Boeck, Editions universitaires, p. 79-82.
- SOUGUE Edmond, 2016, « Malanville - Gaya, une dynamique de territorialisation à la frontière Benin - Niger », *Territoire en mouvement*, Revue de géographie et aménagement, 21 p.
- WIHTOL DE WENDEN Catherine, 2016, *Atlas des migrations, un équilibre mondial à inventer*, Autrement, Atlas-monde, Paris, France, 96 p.
- WITHOL DE WENDEN Catherine, 1999, *Faut-il ouvrir les frontières ?* Presses de Sciences Po, Paris, France, 76 p.